Hommage à M. Michel Jaworski (décédé le 4 avril 2014)

Aimer traduire, aimer transmettre

- Goûter les mots, savourer les phrases, les travailler, les façonner, les pétrir comme du bon pain
- Aller au bout du texte, toujours plus loin, toujours plus en détail, toujours plus en finesse
- Ne jamais considérer que la limite est atteinte, creuser pour trouver plus précis, plus chaleureux ou plus froid, plus coloré ou plus neutre, plus à point ou plus *al dente*, plus abstrait ou plus concret, plus châtié ou plus familier ... plus juste, simplement plus juste
- Réfléchir aux autres options, aux autres éclairages possibles, et ... recommencer en y trouvant le même intérêt, en y prenant le même plaisir
- Révéler l'esthétique, lancer des défis intellectuels, insister sur la nécessité de chercher encore et encore
- Montrer l'âpreté du travail de traduction, l'austérité parfois, la difficulté toujours, et faire ressentir l'intense satisfaction à la fin, quand les mots, les phrases, le ton, la musique même du texte, tout se met en place
- Conduire la réflexion et la recherche de la tournure juste avec des mots et gestes inoubliables, qui reviennent quand l'apprenti, devenu traducteur, a pris le relais.

Tel était l'enseignement de Michel Jaworski, qui aimait tant traduire et aimait tant transmettre.

Anne Laverty

Diplômée de l'ETI en juillet 1975, traductrice à l'ONU

C'est très volontiers que je m'associe à cet hommage à M. Michel Jaworski, même si je ne l'ai pour ma part connu que pendant deux années, au rythme hebdomadaire que prévoyait le programme des cours de l'École de traduction et d'interprétation (ETI) à l'époque où notre institution était encore sise à la place des Augustins : une première année consacrée à la traduction des pensées de Bertrand Russell et une seconde à la traduction d'articles tirés de l'International Herald Tribune.

Le cours de M. Jaworski n'avait rien de bénin ni d'anodin. Nous étions une quinzaine. Personne n'arrivait jamais en retard. L'heure était grave. Nous avions le souffle court, et les plus vulnérables avaient même le ventre noué. M. Jaworski attendait. Une fois que tous s'étaient assis planait un silence qui durait jusqu'à ce qu'il ait désigné la personne qui allait devoir lire sa traduction. Sitôt cette étape franchie, quatorze d'entre nous retrouvaient une respiration normale, passant de l'anxiété à la sympathie. La traduction était d'abord lue dans son intégralité. Au terme de la lecture, M. Jaworski marquait une petite pause avant de prononcer son jugement. Quelques commentaires généraux étaient formulés. Puis chaque phrase était reprise, auscultée, jusqu'à la fin de l'heure.

Selon la qualité du travail, selon l'aplomb de l'étudiant ou de l'étudiante, cette lecture intermittente était un chemin de croix, un enlisement embarrassé, un dérapage semi-contrôlé ou, beaucoup plus rarement, une gloire tempérée. Les grands favoris du jour ne fanfaronnaient pas, car nous savions tous que leur disgrâce restait possible, et même probable. Pourtant, M. Jaworski ne mettait jamais la moindre cruauté dans son analyse, même si une seconde de stupeur de sa part était plus douloureuse qu'un quart d'heure de reproches de n'importe lequel de ses collègues. Jamais je n'ai ressenti avec autant d'acuité la portée d'un silence éloquent. Mais il pratiquait avec autant de brio le regard éloquent, l'inflexion éloquente, et le redressement d'épaules éloquent. Non, son propos n'était pas de nous accabler par la conscience de nos insuffisances. Seuls le guidaient sa foi dans le texte et son sens de la valeur sacrée de chaque phrase, de l'inépuisable richesse de chaque mot. Il n'y avait là rien de personnel. Simplement une mission.

Pendant la pause, il fumait dans le couloir, déambulait lentement, presque toujours seul, car aucun d'entre nous n'aurait osé interrompre le cours de sa pensée, que nous imaginions détachée de toute considération terrestre.

En fin de cours, il nous dictait « la » traduction, « sa » traduction, dont nous prenions note comme des écoliers. Puis nous repartions, anémiés par la tension, découragés pour certains, optimistes pour d'autres, et tous un peu soulagés à l'idée d'avoir une semaine de répit jusqu'à la prochaine édition.

Un grand enseignant n'enseigne pas toujours ce que l'on en attend. M. Jaworski nous a-t-il transmis son génie ? Probablement pas. Mais il nous a transmis le culte de la langue, le souci du détail, la passion de la traduction. Il a su nous convaincre que traduire un texte, c'est être l'allié d'un auteur, le gardien d'une idée, le protecteur de l'humanité. Et nous nous dispersions dans les couloirs, comme la vie nous a dispersés par la suite, un peu hébétés, un peu éblouis, pénétrés de l'enjeu suprême de la traduction, et heureux malgré tout d'avoir une fois de plus côtoyé notre maître. Un grand traducteur, prêt à mettre toute son intelligence, tout son cœur, toute sa fantaisie au service d'une bonne traduction.

Mathilde Fontanet

Diplômée de l'ETI en 1991, maître d'enseignement et de recherche à la FTI (et traductrice au CERN entre 1991 et 2013)

* * *

À mon arrivée à l'École de Traduction et d'Interprétation en septembre 1978, dans ce qui est à l'époque la troisième année d'études de traduction, je découvre les cours qui m'attendent, et notamment ceux qui sont réservés à chaque groupe linguistique. Les étudiants non-francophones sont unanimes à envier les francophones : ces derniers vont pouvoir bénéficier des cours de traduction générale anglais-français dispensés par M. Jaworski. Ce nom m'est inconnu, mais la rumeur semble indiquer que cet enseignant figure parmi les « phares » de l'ETI, parmi les professeurs dont le nom même est un gage de qualité.

Aujourd'hui, vingt-six ans plus tard, alors qu'il m'est demandé de participer à l'hommage qui est rendu à Michel Jaworski, je suis honoré de dire que j'ai été son étudiant, et même, plus tard, son ami. C'est donc avec tristesse que je salue la mémoire de cet enseignant remarquable, mais avec fierté que je rédige ces quelques lignes.

Deux observations préliminaires s'imposent : d'abord, je ne prétends pas écrire au nom de tous ses étudiants, mais seulement réactiver ma mémoire, sans être à l'abri des tours qu'elle peut me jouer. Ensuite, je ne compte pas écrire une hagiographie. Fidèle à l'adage « sans la liberté de blâmer, il

n'est pas d'éloge flatteur », je tiens à souligner ce que l'enseignement de M. Jaworski avait de particulier, avec ses bons et ses moins bons côtés. On verra que, comme souvent, les qualités procèdent aussi des défauts.

Dès l'abord, il faut dire que l'on pénétrait dans la salle de cours comme on entre au confessionnal. Il y régnait une atmosphère étouffée, un recueillement qui annonçait la dévotion rendue à l'opération de traduction et à ses mystères. Le rituel était immuable : les étudiants donnaient lecture de leur proposition de traduction, et l'enseignant y réagissait par l'ironie, la perplexité ou, bien plus rarement, l'enthousiasme. Chaque mot, chaque membre de phrase, était disséqué, pesé au trébuchet et analysé jusqu'à l'os (ou jusqu'à la moelle, comme on veut), c'est-à-dire, le plus souvent, jusqu'à la solution du maître. Et les étudiants repartaient, écrasés par leur inculture et l'inanité de leurs piètres suggestions...

Cette description sommaire du souvenir que j'ai gardé de ces cours et de leur déroulement pourrait donner l'impression d'une méthode linéaire, d'un manque de conseils structurés et d'une certaine forme d'arbitraire professoral. Il est vrai que depuis cette époque, la présence de principes pédagogiques au sein de l'ETI/FTI a beaucoup progressé, tant en général que dans leur application spécifique à la traduction. Il est vrai que les étudiants moins vifs ou moins doués que d'autres avaient plus de mal à suivre un enseignement stratosphérique. Il est également vrai que la réflexion traductologique de M. Jaworski se limitait aux « quatre opérations » de la modulation, de la transposition, de l'étoffement et de l'ellipse. Il est vrai, enfin, que l'absence de lignes directrices individuelles poussait certains à « faire du Jaworski » sans trop savoir ce que cela voulait dire, c'est-à-dire à reprendre certaines tournures au simple motif qu'elles étaient censées plaire au professeur (mais ce travers a-t-il vraiment disparu aujourd'hui ?...).

Mais les qualités de ces défauts étaient indéniables (et le restent encore, comme en attestent les contributions figurant dans cet hommage) :

- M. Jaworski était attaché à la précision du sens de l'original, qu'il analysait en profondeur. Mais il se définissait comme un cibliste acharné : son objectif était de produire un texte français irréprochable. Il restera dans nos mémoires comme un admirateur de Tagore et de Bertrand Russell, mais aussi comme le traducteur de George Orwell ou de Philip Roth.
- M. Jaworski professait un amour immodéré pour la langue française, la précision du vocabulaire, la rigueur de l'expression. Rien ne le ravissait plus qu'une tournure juste, un terme parfaitement choisi, une phrase polie comme un diamant. Il a donc, tout naturellement, mis ce talent au service de l'écriture, même si ses romans n'ont pas connu la diffusion qu'ils auraient pu mériter.
- M. Jaworski vouait à ses étudiants et à son activité d'enseignant un attachement sans bornes. Sa profession était une vocation qui l'a accompagné bien au-delà de son départ à la retraite. Il caressait de nombreux projets : rédiger un manuel, organiser des séminaires de traduction... Malgré leur caractère de plus en plus chimérique alors que les années avançaient, ces projets témoignaient avec force de l'attachement indéfectible qui le liait à l'enseignement en général et à ses étudiants en particulier.

Sans toujours nous indiquer le chemin avec précision, M. Jaworski nous ouvrait la voie. Il considérait que l'enseignant dresse la table et y dispose les mets les plus raffinés, mais que c'est à l'étudiant(e) de tendre la main pour s'en saisir. Il nous plaçait ainsi directement face à nos responsabilités, en nous mettant constamment au défi de nous dépasser.

M. Jaworski a marqué de son empreinte toutes celles et tous ceux qui ont suivi ses cours. Par son exigence inlassable, il nous a tous tirés vers le haut, en nous poussant à nous dépasser, à ne jamais

nous contenter de la médiocrité ou de la facilité, à ne jamais céder à l'auto-satisfaction. Il nous a ainsi légué un bien infiniment plus précieux que le manuel de traduction qu'il n'a jamais écrit : l'amour du travail bien fait.

En hommage à l'enseignement de M. Jaworski et en souvenir de l'homme, j'ai choisi de traduire moi-même, avec l'aimable concours de Mathilde Fontanet, le paragraphe introductif d'un texte de Bertrand Russell, qui combine une apparente simplicité avec des chausse-trappes permanents, mais aussi qui tombe à pic en période de commémoration du déclenchement de la Première Guerre mondiale.

L'éthique de la guerre

(Bertrand Russell, 1915, in International Journal of Ethics)

La guerre est-elle jamais justifiée et, si oui, dans quels contextes? Cette question s'impose à l'attention de tout homme doué de réflexion. À cet égard, je me trouve dans une position assez inconfortable, car j'affirme qu'il n'existe de justification pour aucun des combattants impliqués dans la présente guerre, même si je n'adopte pas pour autant la position extrême de Tolstoï qui considère qu'en toute circonstance, la guerre est un crime. Sur un sujet tel que la guerre, les positions sont le fruit des sentiments plus que de la réflexion : les convictions, portant aussi bien sur la guerre en général que sur une guerre particulière susceptible de survenir au cours de sa vie, se laissent prédire avec une assez grande certitude en fonction du tempérament émotionnel de chacun. Les arguments avancés ne servent qu'à confirmer des convictions déjà établies. Sur ce point comme sur toute question éthique, les éléments fondamentaux sont des sentiments ; tout ce que la réflexion peut faire, c'est d'en clarifier et d'en systématiser l'expression, et c'est précisément la clarification et la systématisation de mes propres sentiments que je me propose de faire dans le présent article.

La question de savoir qui a raison ou tort dans une guerre donnée est généralement examinée d'un point de vue juridique ou quasi-juridique : telle nation a violé tel traité, franchi telle frontière, commis tel acte défini techniquement comme hostile, si bien qu'en vertu des règles applicables, il devient licite de tuer ses ressortissants en aussi grand nombre que les armes modernes le permettent. Cette manière de voir les choses témoigne d'un certain manque de réalisme, d'un imaginaire sans prise sur le réel. Elle a l'avantage, toujours fort apprécié des paresseux, de leur permettre d'échapper à la prise de conscience des conséquences de leurs actes, pourtant vitale, par une formule aussi ambiguë que facile à appliquer. En fait, ce point de vue juridique équivaut à transférer illégitimement aux relations entre les États les principes qui s'appliquent à juste titre aux relations entre les individus vivant à l'intérieur d'un État. Dans un État, la guerre privée est interdite, et les litiges entre particuliers sont réglés, non pas par leur force, mais par celle de la police qui, étant écrasante, a très rarement besoin d'être exercée explicitement. Il est nécessaire de fixer des règles permettant à la police de décider qui, dans un contentieux privé, doit être considéré comme étant dans son droit. Ces règles constituent la loi. Le principal avantage d'avoir des lois et une police tient à ce qu'elles suppriment toute guerre privée, et cet avantage est indépendant de la question de savoir si la loi en vigueur est la meilleure possible. Il est donc dans l'intérêt public que celui qui enfreint la loi soit considéré comme ayant tort, non pas en raison de l'excellence de la loi, mais de l'importance d'éviter le recours à la force entre individus.

On ne retrouve pas de mécanisme semblable dans les relations entre États. Certes, il existe un ensemble de conventions appelées droit international, ainsi que d'innombrables traités entres Hautes Parties contractantes. Mais les conventions et les traités diffèrent de tout ce que l'on peut dûment appeler la loi par l'absence de sanction, l'inexistence d'une police capable ou désireuse de

les faire appliquer. Il s'ensuit que chaque nation conclut une multitude de traités divergents et incompatibles et que, nonobstant les belles formules parfois employées, le but principal des traités est en réalité de fournir le prétexte respectable qui permettra de déclarer la guerre. Une puissance passe pour peu scrupuleuse lorsqu'elle entre en guerre sans avancer préalablement un tel prétexte - sauf si son adversaire est un petit pays, auquel cas elle ne doit être blâmée que si ce petit pays se trouve placé sous la protection d'une autre grande puissance. L'Angleterre et la Russie peuvent se partager la Perse aussitôt après en avoir garanti l'intégrité et l'indépendance, parce qu'aucune autre grande puissance ne possède un intérêt reconnu sur ce pays, et que la Perse est l'un de ces petits États eu égard auxquels les obligations des traités ne sont pas considérées comme contraignantes. La France et l'Espagne, qui ont accordé une garantie similaire au Maroc, ne doivent pas se le partager avant d'avoir indemnisé l'Allemagne, parce qu'il est reconnu que, tant que cette indemnisation n'aura pas été offerte et acceptée, l'Allemagne aura un intérêt légitime à la préservation du Maroc, ce qui n'est pas le cas du Maroc lui-même. Toutes les grandes puissances ayant garanti la neutralité de la Belgique, l'Angleterre a un droit reconnu à s'indigner de sa violation - un droit qu'elle exerce lorsqu'elle estime qu'il sert son propre intérêt et qu'elle abandonne lorsqu'elle juge que cet intérêt n'est pas en jeu. C'est pourquoi un traité ne doit pas être considéré comme une convention ayant la même force contraignante qu'un contrat privé : il n'est que le moyen de donner un préavis à une puissance rivale pour signaler que, si l'intérêt national l'exige, certains actes peuvent constituer un des motifs d'entrer en guerre dont la légitimité est reconnue. S'il était fréquent de respecter scrupuleusement les traités, comme on le fait des contrats, la violation d'un traité pourrait être un motif non pas formel, mais bien réel de faire la guerre, puisqu'elle tendrait à affaiblir la pratique consistant à régler les différends à l'amiable plutôt que par les armes. Mais en l'absence d'une telle pratique, l'invocation des traités ne relève que de la machinerie diplomatique. Si elle estime que ses intérêts réclament la guerre, une nation dont la diplomatie a été adroitement menée parviendra toujours à trouver quelque traité ou accord qui inscrira son intervention dans le cadre des règles du jeu diplomatique. Il est néanmoins évident que, dès lors que les traités ne sont observés que par commodité, les règles du jeu diplomatique n'ont plus rien à voir avec la question de savoir si le déclenchement d'un conflit ou la participation à une guerre se font pour le bien de l'humanité; or, c'est précisément cette question qu'il convient de trancher pour déterminer si une guerre est justifiée ou non.

Benoît Krémer

Diplômé de l'ETI en juillet 1980 (traduction) et en mars 1983 (interprétation), chargé d'enseignement à la FTI, traducteur et interprète de conférence

* * *